

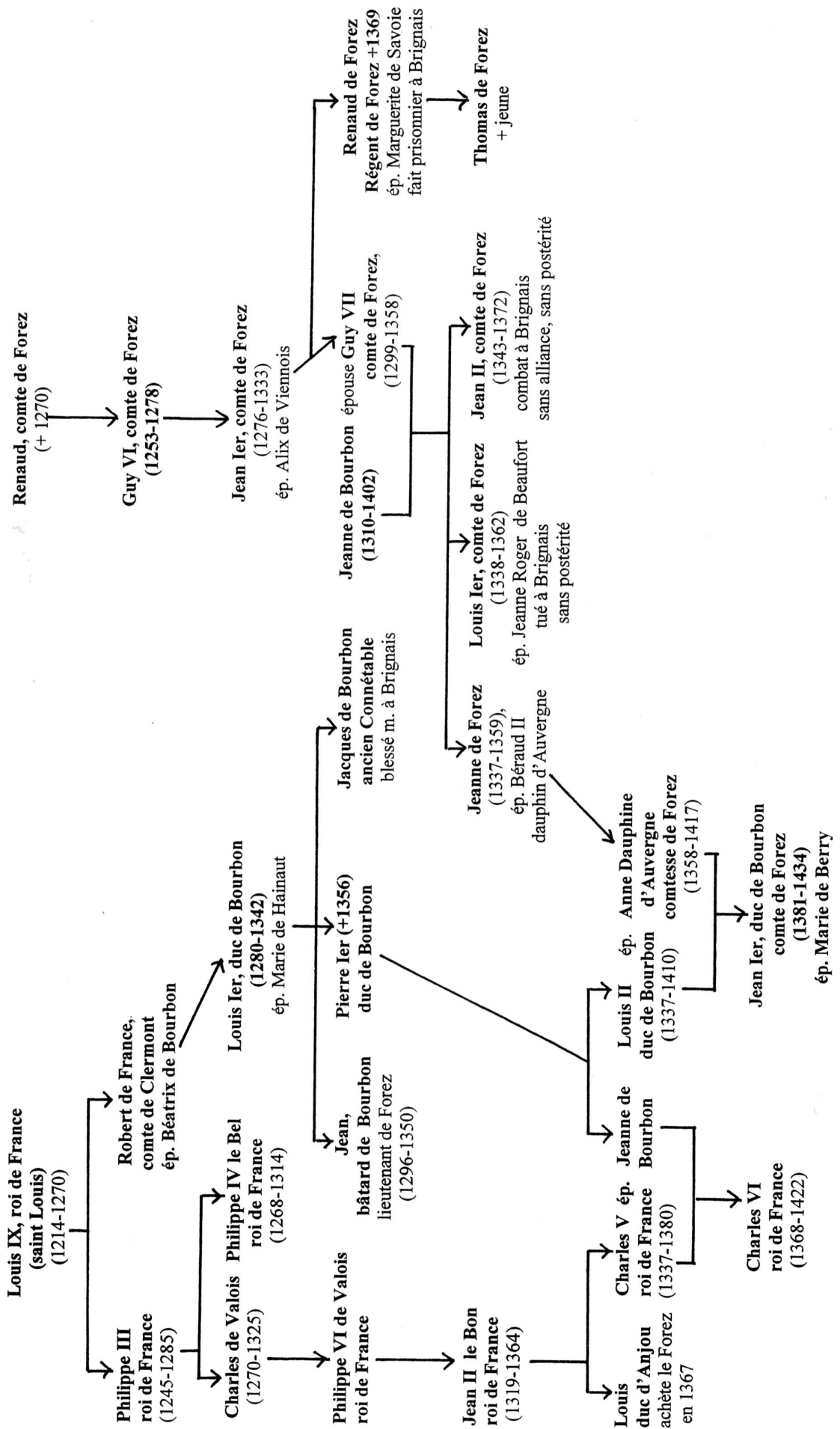
Claude Latta

Le Forez devient bourbonnais

(1357-1382)

Cahier de Village de Forez

Tableau généalogique Les comtes de Forez, les ducs de Bourbon et les rois de France



Le Forez devient bourbonnais (1357-1382)

En 1372, à la mort du comte Jean II, le Forez est devenu bourbonnais, passant alors entre les mains d'Anne Dauphine d'Auvergne, sa nièce, et du mari de celle-ci, Louis II, duc de Bourbon. Le Forez fut alors intégré jusqu'en 1531 à un vaste Etat bourbonnais. A cette date, les biens du connétable de Bourbon furent confisqués par le roi François 1^{er} et annexés par le royaume de France.

Les comtes de Forez étaient les vassaux du roi de France. Appartenant à une belle lignée qu'avaient illustrée Guy IV et Jean 1^{er}, ils avaient construit un véritable Etat, ayant tous les aspects de la modernité : des institutions précocement organisées (avec par exemple une chambre des comptes, créée dès 1317), une économie prospère, irriguée par le passage du *grand chemin de Forez*, des villes qui, telle Montbrison, avaient connu au XIII^e siècle un bel essor.

Mais, au XIV^e siècle, vinrent des temps difficiles : la guerre de Cent ans commence en 1340, les bandes de routiers dévastent le pays, la récession économique menace. En 1362, la bataille de Brignais décime la famille comtale. Jean II, le dernier comte de Forez, sombre dans la folie, dérégulant les mécanismes du pouvoir héréditaire : Jean II n'a pas d'enfants et doit être mis sous curatelle. Le pouvoir est alors âprement disputé pendant dix ans entre les membres de la famille comtale. Finalement Louis II, duc de Bourbon, triomphe. Le Forez devient bourbonnais.

A la lumière des travaux récents d'Olivier Troubat et de Claude Colombet-Lasseigne (cf. *Bibliographie* en annexe), eux-mêmes appuyés sur des dépouillements importants d'archives jusque-là inexploitées, notre propos est de raconter et de faire comprendre comment le Forez, affaibli, est, à la suite de longs affrontements politiques, devenu bourbonnais et comment il s'est intégré dans l'Etat bourbonnais en plein essor¹.

I. Les derniers comtes de Forez (1333-1372)

Guy VII, comte de Forez

Avec Jean 1^{er} de Forez, le comté est à son apogée. Son fils, Guy VII, né en 1299, lui succède en 1333 et continue sa politique : poursuite des acquisitions de terres et de châtellenies, conseil auprès du roi, missions nationales. Il renforce sa puissance en Forez. Il est l'un des familiers du roi Philippe VI de Valois. Il fait un mariage "royal" en épousant en 1318², Jeanne de Bourbon, fille du duc Louis 1^{er} de Bourbon et de Marie de Hainaut, cousine du roi de France et arrière-petite-fille de Saint Louis. Les Bourbons, issus de Robert de Clermont, fils de Louis IX (saint Louis), forment une branche cadette de la famille royale de France. Jeanne de Bourbon assure la pérennité de la dynastie comtale en donnant à Guy VII deux fils, Louis, né en 1338 et Jean, né en 1344 ainsi qu'une fille, Jeanne, née en 1337.

¹ Notre mise au point sur cette question trouve son origine dans le texte d'une conférence faite à Trelins le 3 février 2004 devant les auditeurs de l'*Université pour tous de Saint-Etienne*, antenne de Boën. Le sujet m'en a été suggéré par le docteur Yves Delomier qui s'occupe, avec Danielle Moullier, de cette antenne de l'*Université pour tous*.

² Contrat de mariage entre Jeanne de Bourbon et Guy de Forez signé à Avignon le 14 février 1318. Cf. Patrick Van Kerrebrouck, *La Maison de Bourbon 1265-1987*, Villeneuve-d'Ascq, 1987, p. 53.

LE COMTÉ DE FOREZ

Bourbonnais



Guy VII, homme de guerre

Guy VII avait 34 ans lorsqu'il devint comte de Forez et montra pendant les 25 années de son règne de véritables qualités d'homme de guerre. La guerre de Cent ans venait d'éclater entre le roi d'Angleterre Edouard III et le roi de France Philippe VI de Valois. Mais les défaites françaises se succédèrent : Crécy en 1346, la prise de Calais (1347), la chevauchée du Prince Noir³ en Languedoc (1355) et surtout la défaite française de Poitiers (1356) où le roi de France Jean II le Bon fut fait prisonnier avec la fine fleur de la chevalerie française.

Pendant les débuts de guerre de Cent ans, Guy VII servit son roi sur les champs de bataille, rejoignit à Péronne les troupes royales qui contraignirent l'armée du prince Edouard à se retirer en 1338. Il se battit également en 1340 en Flandre et, en 1347, aux côtés du roi en Languedoc.

Le testament du comte Guy VII de Forez

En 1357, Guy VII tomba malade, rédigea en décembre son testament⁴ et mourut quelques jours plus tard, le 22 décembre 1357 :

- Guy VII, appliquant les règles de succession du comté de Forez, transmettait celui-ci à son fils aîné, devenu Louis 1^{er}, comte de Forez, son "héritier universel".
- Le cadet, Jean de Forez, obtenait les châteaux et châtelainies de Saint-Héand, Sury-le-Bois et Saint-Germain-Laval.
- La fille de Guy VII, Jeanne de Forez, qui était l'aînée de ses enfants, avait épousé Béraud II, dauphin d'Auvergne. Elle reçut, outre la confirmation de sa dot de 16 000 florins, la seigneurie d'Ussel en Bourbonnais.
- Guy VII vient aussi à prévoir sa succession dans le cas où son fils aîné n'aurait pas d'enfant : rappelons que le jeune homme marié depuis six ans n'avait pas encore de postérité. Dans ce cas, Guy VII lui substitue, dans l'ordre, son second fils, Jean de Forez et ses enfants éventuels, puis son propre frère Renaud de Forez⁵, seigneur de Malleval, puis, enfin, sa fille Jeanne de Forez et ses enfants. Il précise que, si celle-ci a plusieurs fils, le comté de Forez irait au second d'entre eux, à charge pour lui d'en prendre le nom et les armes, le premier devenant évidemment dauphin d'Auvergne après son père.

Ces clauses du testament de Guy VII appellent plusieurs remarques :

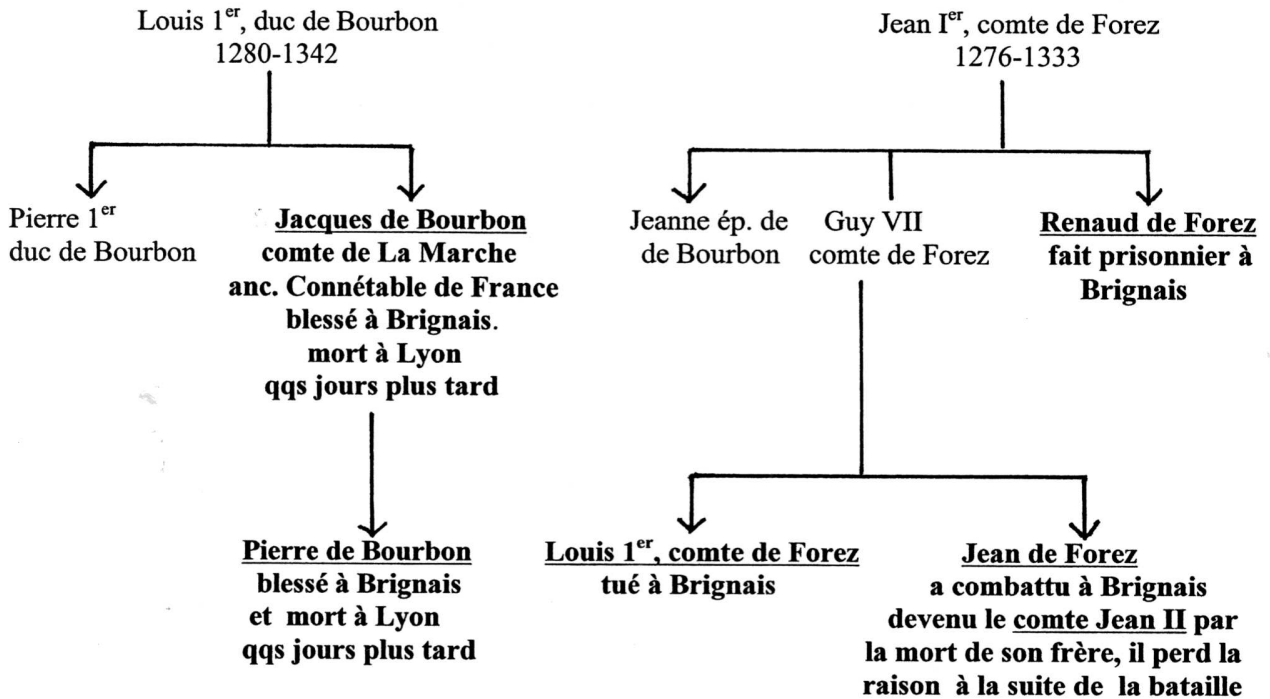
- Elles ne font qu'appliquer, en fait, les règles du droit successoral du comté de Forez : après Guy VII, viennent dans l'ordre, son fils aîné, son fils cadet, son frère - et leurs enfants à naître. En fait, Guy VII n'a pas le choix sinon celui des dons, modestes, accordés à son fils cadet et à sa fille. Mais il innove en incluant sa fille dans les héritiers du comté.
- Les dispositions concernant la fille de Guy VII, Jeanne de Forez, dauphine d'Auvergne, sont très importantes, car elles ont ouvert la voie à Anne Dauphine d'Auvergne, la fille de Jeanne de Forez qui a été finalement l'héritière du comté. La place des filles comme héritières est ainsi reconnue. Ajoutons que le cas d'une dévolution éventuelle du comté à une héritière ne s'était jamais produit.

³ Edouard, fils aîné d'Edouard III, fut l'un des plus grands capitaines de son temps. On l'appelait le Prince Noir à cause de la couleur de son armure. Mort avant son père, il ne régna donc pas sur l'Angleterre.

⁴ Jean-Marie de La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, publiée par Régis Chantelauze, Paris, 4 vol., 1860-1868, tome I, livre II, chapitre LXI, p. 418-419.

⁵ Renaud de Forez qui avait perdu son fils unique, Thomas de Forez, n'avait pas d'enfants vivants.

Les membres des familles de Forez et de Bourbon à la bataille de Brignais (1362)



NB : les noms soulignés et en caractères gras sont ceux des membres des familles de Forez et de Bourbon qui étaient à la bataille de Brignais



Forez

De gueules au dauphin d'or



Bourbon

*Semé de France
à une bande de gueules*

Nous avons dans la publication des textes au XIX^e siècle, un écho des querelles ultérieures : en effet, le chanoine de La Mure, qui écrit au XVII^e siècle, a omis Renaud de Forez dans son analyse du testament de Guy VII. Mais le texte intégral du document, publié par Régis de Chantelauze, fait bien figurer le nom de Renaud de Forez⁶, frère de Guy VII, avant celui de Jeanne de Forez.

La bataille de Brignais (1362)

Louis 1^{er} n'a que 20 ans lorsqu'il devient comte de Forez. Le jeune comte de Forez, marié en 1351 à Jeanne de Beaufort⁷, n'a pas d'enfant, ce qui n'assure guère sa position dans une société féodale où la transmission du pouvoir héréditaire est capitale. Louis 1^{er} de Forez s'employa surtout à améliorer les défenses du Forez, en renforçant les fortifications des villes et des châteaux et en augmentant le nombre des hommes d'armes. Son oncle Renaud de Forez joua auprès de lui, dans ce domaine, un rôle important⁸.

En 1360, le traité de Brétigny, qui consacrait la victoire des Anglais, établissait la paix. Celle-ci laissait les mercenaires des deux armées - les "routiers" - sans emploi, mais non sans armes. Ils vivaient sur le pays, pillaient et rançonnaient. En 1361, l'une des ces bandes armées, les *Tard-Venus*⁹ ou les *hommes sans tête*¹⁰, constituaient un véritable péril intérieur. Le plus gros de la troupe se retrouva en Languedoc. Les états du Languedoc préférèrent payer pour leur faire quitter le pays. Ils se retrouvèrent en Lyonnais, Auvergne et Forez. Le comte de Tancarville, nommé lieutenant du roi en Bourgogne et dans les pays voisins, fut chargé de faire "host"¹¹, chevauchée" contre les compagnies¹². Il recruta des troupes, contingents bourguignons et chevaliers foréziens. La chevalerie forézienne fut prise au piège à la bataille de Brignais (6 avril 1362), près de Lyon. Froissart nous en a laissé le récit. Les Français, pourtant supérieurs en nombre, attaquent dans la confusion des combattants aguerris et se heurtent à un véritable camp retranché. La défaite est effroyable. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, ancien Connétable, avait entraîné au combat toute sa parenté et ses neveux Louis 1^{er} et Jean de Forez. Louis 1^{er} de Forez fut tué à Brignais. Jacques de Bourbon et son fils aîné grièvement blessés, moururent à Lyon où ils avaient été transportés. Renaud de Forez était prisonnier (mais fut relâché peu après) ainsi qu'une centaine de chevaliers foréziens. Quant à Jean de Forez, jeune homme de 14 ans, sa raison fut atteinte par le choc de la bataille et la mort de son frère. La Mure écrit qu'il *tomba bientôt après dans un délire qui lui causa une faiblesse et imbécillité d'esprit qui lui demeura le reste de sa vie*¹³. Devenu comte de Forez par la mort de son frère, il était incapable de gouverner. La bataille de Brignais est ainsi une véritable catastrophe pour la Maison de Forez.

⁶ La Mure, *op. cit.*, tome I, p. 417, note 2.

⁷ Elle appartenait à la famille des Roger de Beaufort, originaire du Bas-Limousin (la Corrèze actuelle) qui a donné deux papes d'Avignon : Clément VI (Pierre Roger) et son neveu Grégoire XI (Pierre Roger de Beaufort).

⁸ Christian Frachette, « Le Forez de 751 à 1531 », *Grande Encyclopédie des communes de la Loire* [Gilbert Gardes, dir.], tome I : *Le pays stéphanois. La vallée de l'Ondaine*, Le Coteau, Horvath, 1985, p.39.

⁹ Cf. l'étude de G. Guigue, *Les Tard-Venus dans le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais*, Lyon, 1886.

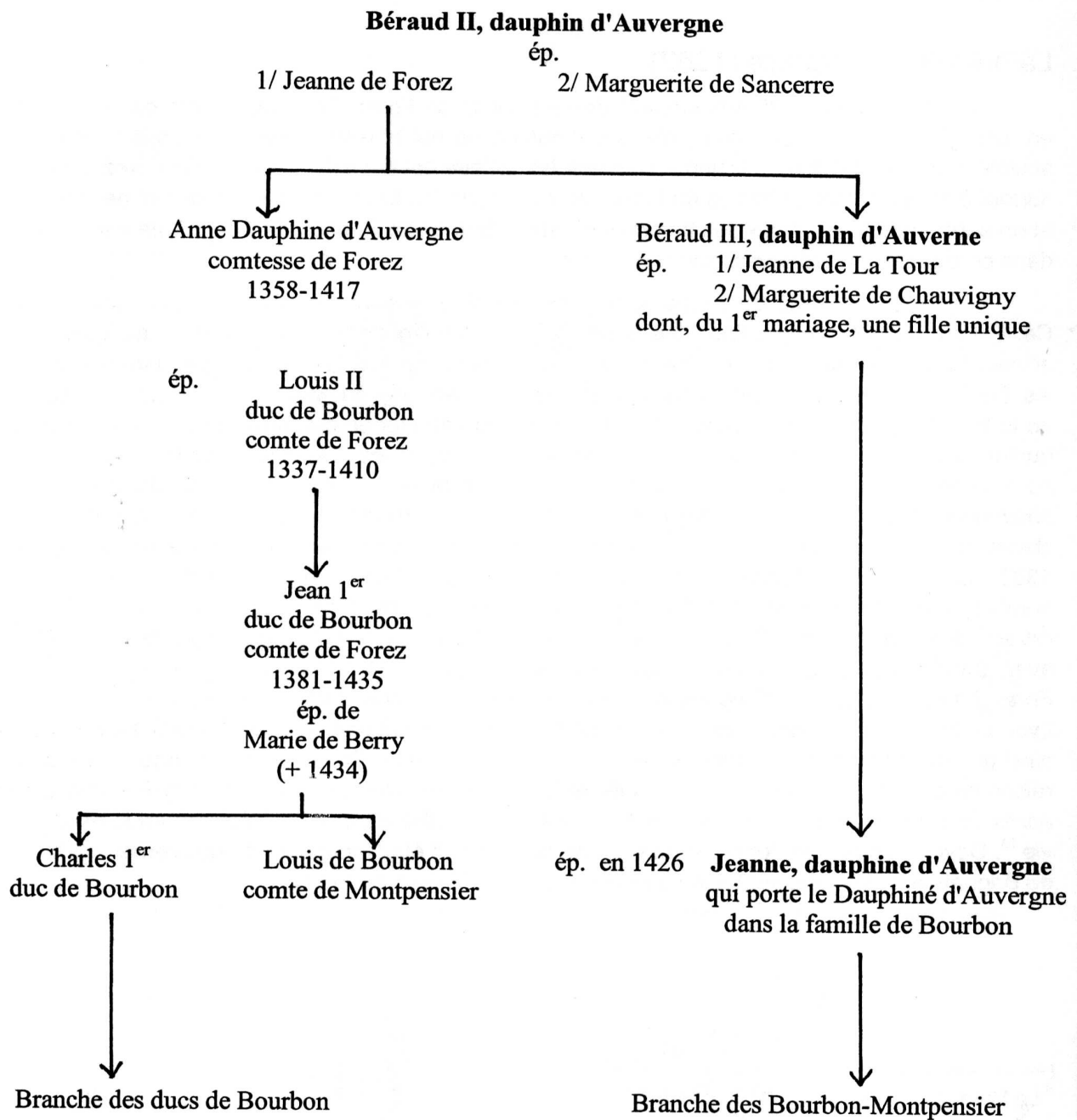
¹⁰ Ils s'appelaient eux-mêmes ainsi parce qu'ils n'avaient pas de chef unique.

¹¹ L'host : l'armée, en vieux français.

¹² Guigue, *op. cit.*, p. 60 et Etienne Fournial, *Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, Les Presses du Palais-Royal, 1967, p. 327.

¹³ La Mure, *op. cit.*, tome I, p. 443.

Les dauphins d'Auvergne



NB : On remarquera la parenté, avec décalage des générations, entre Louis de Bourbon-Montpensier et Jeanne d'Auvergne. Anne Dauphine d'Auvergne était à la fois la grand-mère de Louis de Bourbon-Montpensier et la tante de Jeanne d'Auvergne qui se marie en 1426.

La curatelle du comte Jean II de Forez

Le comte Jean II ne pouvait gouverner. Il fallait lui désigner un curateur¹⁴ pour exercer la régence en son nom. Conformément à l'ordre de succession et aux dispositions du testament de Guy VII, Renaud de Forez, frère de Guy VII, fut désigné. Il avait été rapidement libéré après la bataille de Brignais et, avec efficacité, avait aidé son neveu Louis 1^{er} à mettre le Forez en état de défense. Il exerça le pouvoir entre 1362 et 1368, jusqu'au coup de force tenté par Jeanne de Bourbon.

II. Une longue "guerre de succession" en Forez (1368-1382)

Le projet de mariage d'Anne Dauphine d'Auvergne et de Louis II de Bourbon

Dès 1368, Béraud II, dauphin d'Auvergne, s'est accordé avec son ami et compagnon de captivité le duc Louis II de Bourbon pour lui donner sa fille Anne Dauphine¹⁵ d'Auvergne, avec en perspective tout l'héritage qui peut un jour lui revenir, le Forez, le Roannais et la seigneurie de Thiers. Louis II avait eu une vie difficile : il avait été otage en Angleterre pendant six ans pour remplacer le roi Jean II le Bon, le vaincu de Poitiers, libéré contre la livraison d'un certain nombre d'otages. Il ne retrouva le Bourbonnais qu'en 1368. "L'Otagie", comme on disait, lui avait imposé un long célibat : il se maria tard, à l'âge de 33 ans.

Ce projet matrimonial a plusieurs origines :

- Béraud II et Louis II sont liés par une solide amitié née en Angleterre pendant la période difficile de leur captivité commune lors de "l'Otagie".
- Jeanne de Bourbon, veuve de Guy VII, comtesse douairière de Forez, a aussi poussé à ce mariage. Elle est à la fois la grand-mère d'Anne Dauphine et la tante du duc Louis II de Bourbon. Hormis son fils Jean II l'*imbécile*, Anne Dauphine est sa seule postérité.
- Jean II, comte de Forez, n'a pas d'enfant. A sa mort, le comté doit revenir à son oncle et curateur, Renaud de Forez, seigneur de Malleval qui n'a pas d'enfant vivant¹⁶ et, à défaut, à Anne Dauphine. Il y avait donc l'espoir de faire tomber le Forez dans l'escarcelle bourbonnaise.

La vente du comté de Forez au duc d'Anjou

On a beaucoup dénoncé les intrigues de Jeanne de Bourbon, comtesse douairière de Forez pour porter un Bourbon, son neveu Louis II, sur le trône de Forez. Il faut examiner de près la situation et nuancer des appréciations qui ont été portées, souvent de façon abrupte. Plusieurs éléments entrent en ligne de compte :

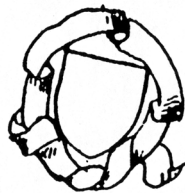
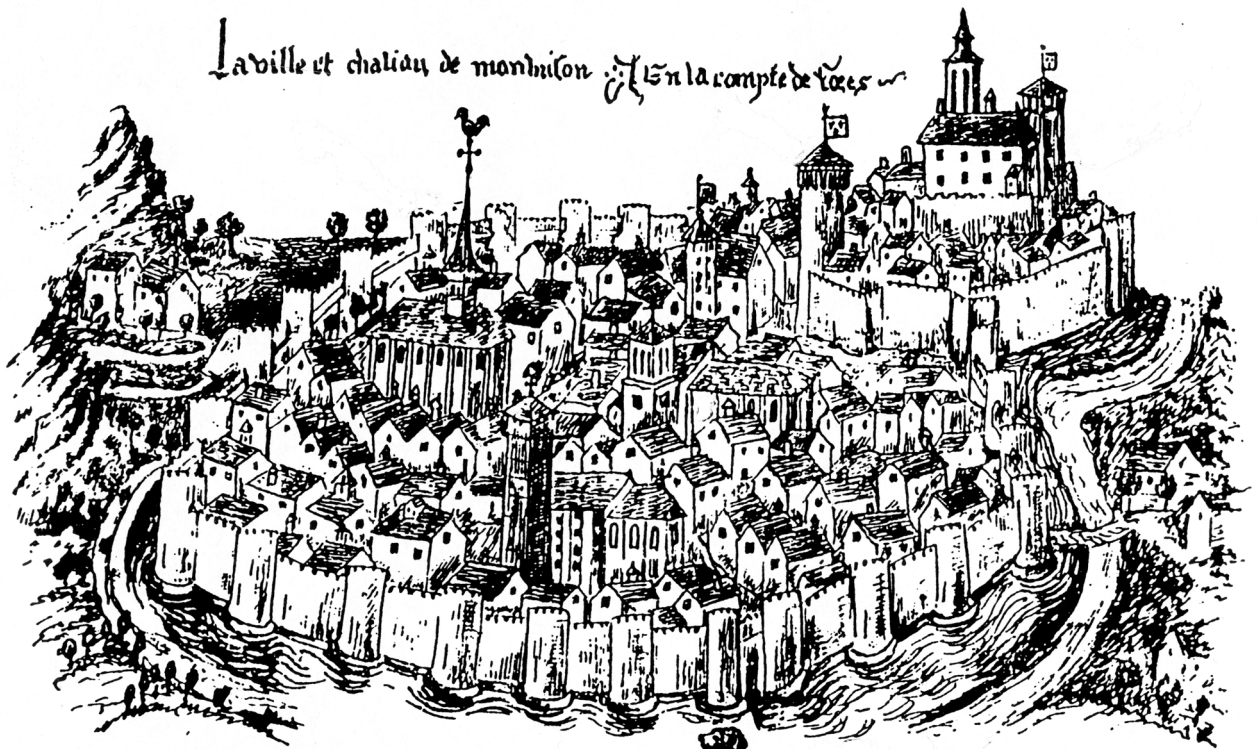
- Jeanne de Bourbon est avant tout comtesse de Forez - depuis 40 ans ! - et son objectif est d'abord, non pas de favoriser les Bourbons - mais de faire épouser à sa petite-fille Anne Dauphine un seigneur capable de défendre ses droits.

¹⁴ Le curateur administre au lieu et place des incapables "aliénés" ou peut éventuellement les autoriser à agir.

¹⁵ Dauphin(e) est d'abord un titre souverain en usage dans deux provinces (Auvergne, Viennois). En Auvergne il est devenu un prénom dans la famille delphinale où l'habitude s'était prise de le donner comme second prénom ou comme surnom à tous les enfants issus du dauphin régnant. En Viennois, les dauphins donnèrent leur domaine (le Dauphiné d'aujourd'hui) au roi de France à condition que le titre de Dauphin soit porté par l'héritier de la Couronne.

¹⁶ Il a eu un fils unique, Thomas de Forez, mort à l'âge de 13 ans.

La ville et chateau de montbrison En la comte de lares



VUE DE MONTBRISON AU XV^e SIÈCLE

- o Jeanne de Bourbon a raison de se méfier de son beau-frère, Renaud de Forez, le régent du comté. En effet, profitant de la situation - il détient les leviers de commande du comté - il vend le comté de Forez, en 1367, au duc Louis d'Anjou pour la somme de 30 000 F et aliène, par différents emprunts, la terre et les fiefs du Forez comme s'il en était propriétaire.

Louis, duc d'Anjou¹⁷, l'acquéreur du comté de Forez, était le second fils du roi Jean II le Bon qui lui avait donné l'Anjou en apanage. Il était l'aîné des frères du roi Charles V et fut son héritier jusqu'à la naissance du dauphin, le futur Charles VI, né en 1368. Otage en Angleterre, il s'en était échappé, obligeant son père à se constituer à nouveau prisonnier pour respecter la parole donnée. Il disposait d'une autorité indiscutable, avait son propre état-major et joua un rôle important dans le maintien du Languedoc dans le royaume et dans la réduction de la Guyenne. Son imagination et les prétentions de la Maison d'Anjou le tournaient vers l'Italie. Se jugeant mal apanagé, ce cadet insatisfait voulait agrandir ses domaines et avait profité, en achetant le Forez, de l'occasion qui se présentait. Cette vente était, pour Renaud de Forez, curateur de son neveu Jean II, une faute grave - véritable forfaiture : elle était faite pour une somme très inférieure à sa valeur réelle, ce qui autorisait tous les soupçons ; d'autre part, le curateur, même s'il peut, théoriquement, passer tous les actes autorisés, se contente généralement de gérer les biens qui lui sont confiés, sans prendre l'initiative de les aliéner. Cette faute était une aubaine pour Jeanne de Bourbon, en lui permettant d'intervenir pour défendre les droits de son fils Jean II et pour défendre aussi ses propres intérêts. Notons que, très souvent, la vente du comté au duc d'Anjou n'est pas mentionnée par les historiens foréziens, souvent favorables à Renaud de Forez et hostiles à Louis II¹⁸ ! C'est l'historien de Louis II, Olivier Troubat¹⁹, qui a attiré l'attention sur cette vente du Forez au duc d'Anjou.

Jeanne de Bourbon a décidé d'agir. Elle fait appel à Louis II qui, en armes et accompagné de ses chevaliers, gagne le Forez. Il s'empare des villes et châteaux qui ne lui opposent pas de résistance. De nombreux seigneurs foréziens se rallient à lui. Il fait ramener à Montbrison le malheureux comte Jean II que Renaud avait placé en résidence à Marcilly.

"Révolution de palais" à Montbrison (juin 1368)

Entre le 3 et le 14 juin 1368, les partisans de Jeanne de Bourbon sont à Montbrison : Louis II, duc de Bourbon ; Anne Dauphine d'Auvergne et son père ; Jean, bâtard de Bourbon²⁰, oncle de Louis II ; Guillaume de Chalencon. Une véritable "révolution de palais" se produit alors à Montbrison : ce véritable "coup d'Etat" a été signalé pour la première fois par le docteur J.-C. Frachette dans son mémoire de maîtrise²¹ d'histoire sur *La dévolution du comté de Forez*. Le 3 juin, Renaud de Forez faisait encore acte de régence à Montbrison. A partir du 14 juin, Jeanne de Bourbon nomme plusieurs officiers *tamque gubernante et regentate comitatum Forensis pro se et filio suo*, "en tant que gouvernante et régente du comté de Forez pour elle et son fils"²², avec le consentement de son neveu, le duc de Bourbon. L'une des forces de Jeanne de Bourbon fut de grouper autour d'elle l'ensemble de la famille comtale - sauf Renaud - et de ses vassaux.

¹⁷ Jean Favier, *La guerre de Cent ans*, Paris, Fayard, 1980, p. 340-341

¹⁸ C'est le cas de l'étude, pourtant remarquable, de Claude Colombet-Lasseigne, "Le rattachement du comté de Forez au duché de Bourbonnais", Musée Anne-de-Beaujeu de Moulins, *Le duché de Bourbon des origines au Connétable*, Actes des 5 et 6 octobre 2000, Saint-Pourçain-sur-Sioule, éditions Bleu autour, 2001, p. 27-34.

¹⁹ Olivier Troubat, *La guerre de Cent ans et le prince chevalier, le " bon duc" Louis II de Bourbon 1337-1410*, Vol. I : *règnes de Jean le Bon et Charles V*, Montluçon, Publication du cercle d'archéologie de Montluçon et de sa région, Etudes archéologiques, n°8, 2001.

²⁰ Il était le fils naturel de Louis 1^{er} de Forez et de Jeanne de Rochefort. Ce titre de bâtard n'était pas péjoratif. Dunois, le Bâtard d'Orléans, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, l'avait illustré.

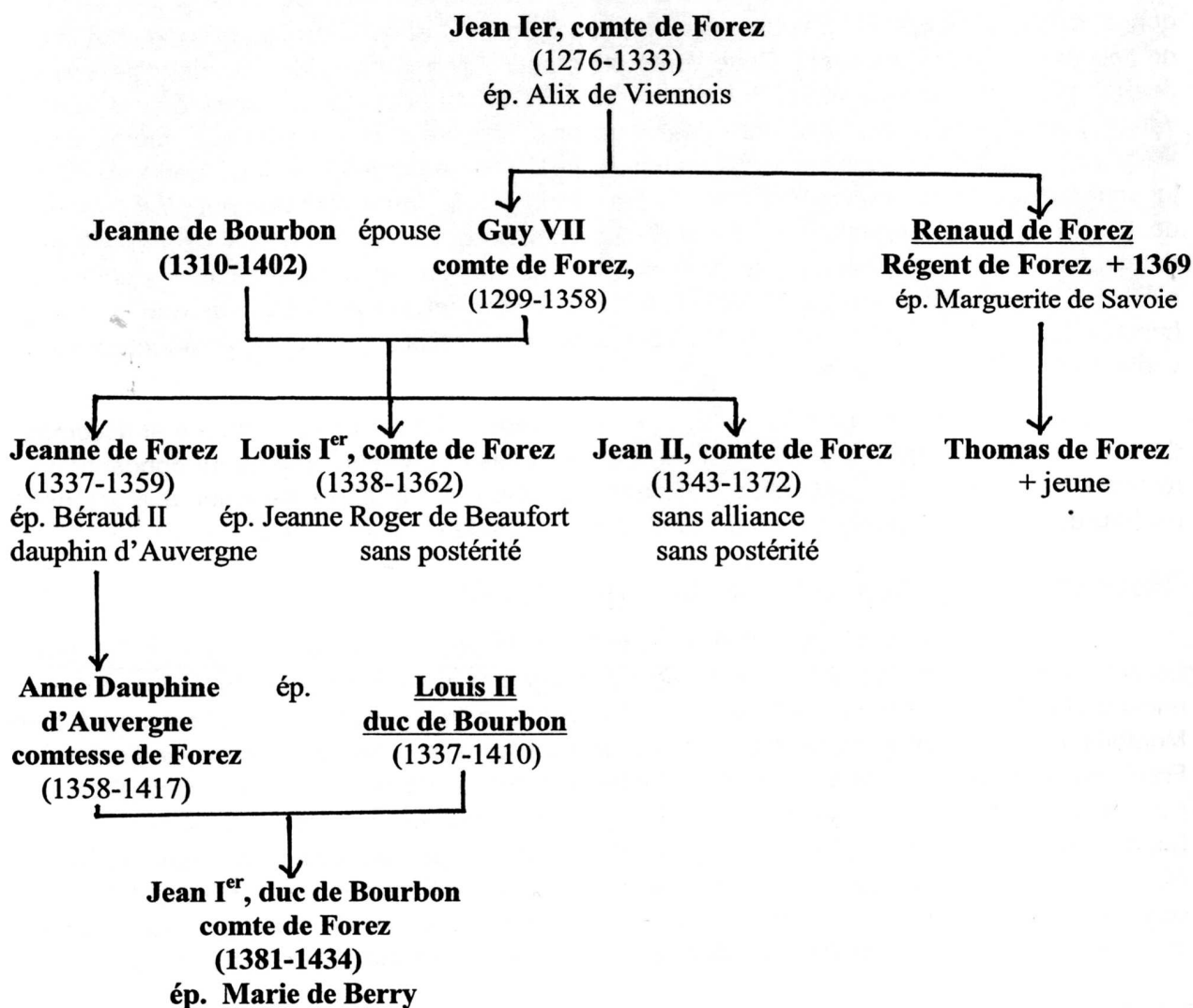
²¹ Troubat, *op. cit.*, p. 380

²² Troubat, *op. cit.*, p. 380 et note 6, p. 380.

Tableau généalogique

La parenté et la rivalité de Louis II de Bourbon et de Renaud de Forez

pour la régence puis la propriété du comté de Forez



Louis II de Bourbon et Renaud de Forez, les deux candidats à la Régence puis à l'héritage de Forez ont leur nom souligné

Louis II était de retour à Souvigny le 16 juin²³. La comtesse douairière resta en Forez, portant seule le titre de tutrice et curatrice de son fils Jean II. Ce dernier fut installé à Montbrison, dans une situation modeste : Jean II disposait d'un valet et d'un concierge - Mathieu Salley, de Montbrison - et d'un petit domaine du parc des comtes de Forez qui pouvait donner du grain et de la vigne²⁴ : un petit domaine et deux domestiques... Cela ressemblait à une captivité pour le dernier rejeton de la grande dynastie comtale qu'avaient illustrée Guy IV et Jean 1^{er}.

La querelle entre Louis II de Bourbon et Renaud de Forez

Le 29 juin 1368, Jeanne de Bourbon fait faire, en sa faveur, un testament²⁵ à son fils Jean II qui la désigne comme son héritière. Naturellement, elle n'en avait pas le droit :

- o Jean II ne pouvait pas, du fait de son état mental, tester en faveur de qui que se soit.
- o L'héritier naturel du comté était Renaud de Forez, sauf à être déchu de ses droits pour avoir vendu le Forez au duc d'Anjou.

Cinq jours plus tard, le 4 juillet 1368, une promesse de mariage fut signée entre le duc Louis II de Bourbon et Anne Dauphine, héritière potentielle de sa grand-mère Jeanne de Bourbon.

Il restait à résoudre le problème de la tutelle de Jean II, "insensé et incapable de gouverner". Le conseil de famille sollicita alors l'arbitrage du roi. En novembre 1368, le roi Charles V demande à son bailli de Saint-Gengoux d'enquêter sur l'état de santé de Jean II. Le bailli, après avoir vu le comte Jean II et jugé son état mental très dégradé, convoque pour les 6, 7 et 8 mars 1369 un conseil qui se tient à Montbrison. Renaud de Forez, réfugié avec ses hommes dans le château de Cleppé, a été convoqué mais a refusé de venir, envoyant cependant un procureur à titre d'observateur²⁶. A Montbrison, autour du bailli, il y a la comtesse Jeanne, le duc de Bourbon, le dauphin d'Auvergne, Antoine, Guillaume, Robert et Edouard de Beaujeu - cousins du comte de Forez - ainsi que des seigneurs foréziens, Guillaume de Chalencon, Guy de Couzan, les seigneurs d'Ecotay, de Saint-Priest, de Rochebaron, Boyssonet de Salpogue, Plotard du Vernet et les consuls des principales villes de Forez²⁷, Montbrison, Saint-Galmier, Saint-Germain-Laval et Feurs²⁸. C'était là une véritable assemblée, assez représentative.

Le bailli de Saint-Gengoux préside le conseil. Il y eut sans doute un véritable débat puisque les séances durèrent trois jours consécutifs. Les objections de Renaud de Forez furent rejetées. Le 8 mars 1369, Renaud de Forez fut déchu de sa fonction et Louis II de Bourbon fut nommé curateur du comte de Forez et régent du comté. Le même jour, il prêta serment de "bien gouverner le comté".

Renaud de Forez ne s'avoua pas vaincu. Il porta plainte devant le roi. Le roi ajourna donc sa décision²⁹ jusqu'aux Grands jours du bailliage de Saint-Gengoux et Charlieu qui eurent lieu le 19 mai 1369. En fait, les jeux étaient faits et la décision fut confirmée. Louis II avait été représenté par son chancelier ; quant à Renaud, il ne s'était pas présenté.

²³ Troubat, *op. cit.*, p. 380.

²⁴ Troubat, *op. cit.*, p. 381.

²⁵ AN, P 1394/1, cote 33 bis et Troubat, *op. cit.*, p. 381, note 10.

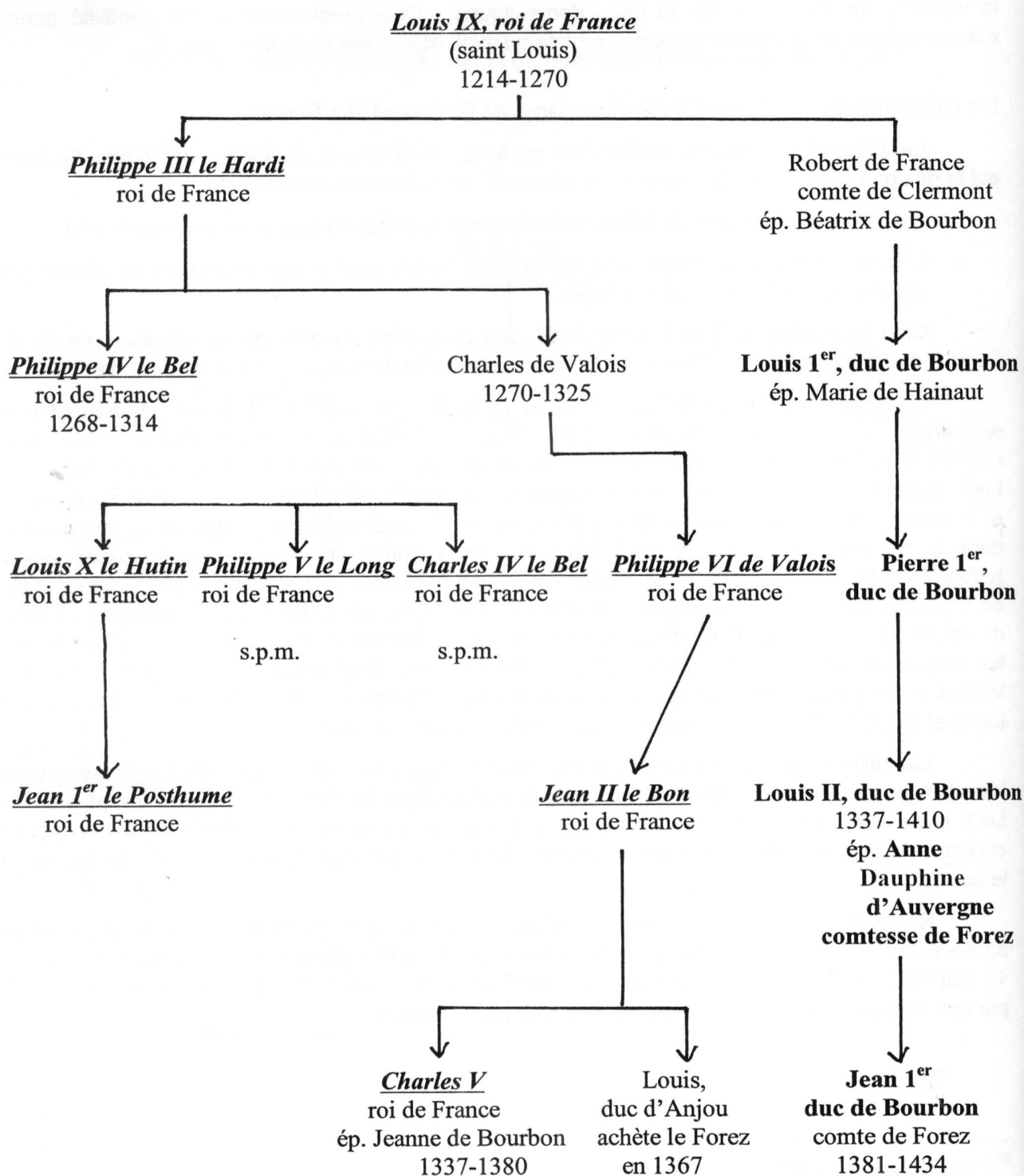
²⁶ Troubat, *op. cit.*, p. 383-384.

²⁷ Troubat, *op. cit.*, p. 383 et note 12, p. 383.

²⁸ Claude Colombet-Lasseigne, art. cit., p. 29.

²⁹ Claude Colombet-Lasseigne écrit à tort que Renaud de Forez obtint gain de cause le 24 avril 1369 : en fait il s'agissait de l'acceptation d'une procédure d'appel que le roi ne pouvait pas refuser.

Généalogie des rois de France et des ducs de Bourbon



s.p.m. : sans postérité masculine

Renaud de Forez mourut peu de temps après, sans que l'on sache précisément la date de sa mort, mais entre août 1369 et mai 1370 : les actes le notent, en effet, encore vivant le 27 août 1369 ; le 18 mai 1370, il est dit "feu Renaud de Forez"³⁰.

Le règlement de la querelle Bourbon - Anjou

L'acte de vente du comté signé par Renaud de Forez était théoriquement toujours valable. Le duc Louis d'Anjou envoya des officiers en Forez pour en prendre possession. Ceux-ci se heurtèrent à ceux du duc Louis II de Bourbon. Les textes parlent d'un « débat » entre les deux ducs. En fait, le conflit dégénéra entre les officiers des deux ducs, des troubles éclatèrent, provoqués sans doute par les hommes du duc de Bourbon puisque le roi lui donna tort : on le sait par une lettre de rémission³¹ donnée par le roi en octobre 1370 : « Le duc de Bourbon fit acte de désobéissance et de rébellion par ses gens, ses officiers et autres alliés, durant ledit débat »³².

Cette lettre de rémission montrait que le roi, Charles V, s'il voulait bien oublier les fautes attribuées aux « gens » du duc de Bourbon, n'entendait pas permettre la continuation des troubles. Il s'entremet pour trouver une solution :

- Le roi donna en apanage à son frère, le duc d'Anjou, le duché de Touraine³³ qui s'ajouta à l'Anjou voisin : compensation à un accord ultérieur sur le Forez. Cette donation est du 16 mai 1370.
- Deux jours plus tard, le 18 mai 1370, un accord fut signé, en présence du roi, entre les ducs de Bourbon et d'Anjou, « ses frères » : le premier était son beau-frère, le second son frère. Le duc d'Anjou renonçait au Forez et le duc de Bourbon lui rembourserait la somme de 30 000 livres, hypothéquant ses biens entre les mains du roi, comme gage de paiement des annuités courant jusqu'en 1374. Le remboursement fut scrupuleusement honoré.

Le mariage de Louis II de Bourbon et d'Anne Dauphine d'Auvergne

La promesse de mariage de Louis II et d'Anne Dauphine datait de juillet 1368, au moment du "coup d'État" contre Renaud de Forez. Mais la jeune fille n'avait alors que 9 ans. En 1371, la jeune fille, "âgée de douze ans et plus" est considérée comme nubile. Le pape Urbain V donne les dispenses de mariage - les deux futurs époux étaient cousins issus de germains. Le mariage a lieu le 19 août 1371 à Ardes-sur-Couzes³⁴. Louis II conduisit sa jeune épouse en Forez pour qu'elle fit connaissance de son comté puis de là regagna le Bourbonnais puis Paris. Comme Louis II était toujours en campagne, Anne Dauphine resta souvent à la Cour de France, près de la reine Jeanne de Bourbon³⁵, sa belle-sœur, pendant les sept années qui suivirent.

³⁰ Troubat, *op. cit.*, p. 386 et Christian Frachette, *op. cit.*

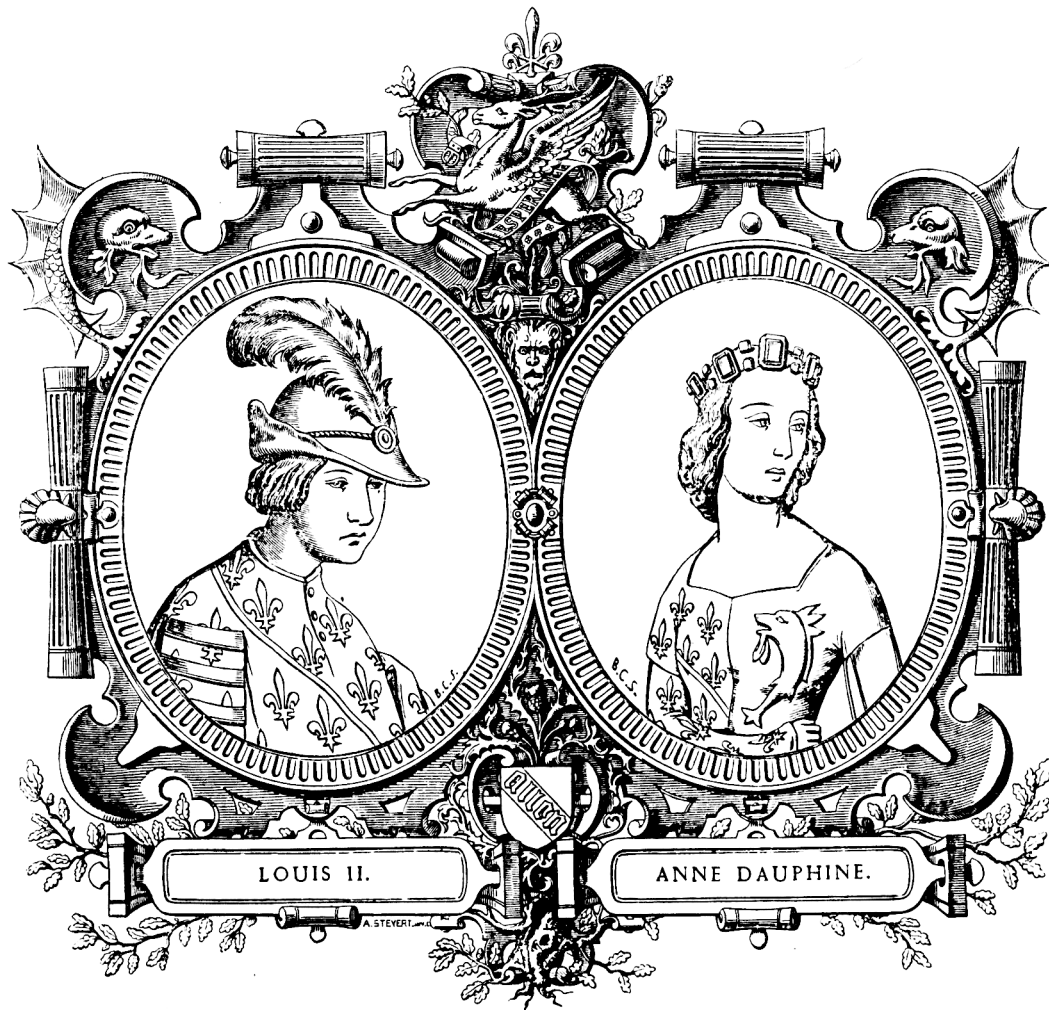
³¹ Lettre de rémission : lettre de grâce donnée par le roi.

³² AN, P 1400/1, cote 845 et Troubat, *op. cit.*, p. 386-387.

³³ AN, J 375 et Delachenal, *Charles V*, II, p. 12-13 et IV, 260-261, cité par Troubat, *op. cit.*, p. 387.

³⁴ Ardes est située sur la Couze, à 12 km de Saint-Germain-Lembron, au sud du Puy-de-Dôme actuel.

³⁵ Il ne faut pas la confondre avec la grand-mère d'Anne Dauphine dont elle était la nièce (cf. tableau généalogique).



Louis II et Anne Dauphine (d'après La Mure)

L'auteur de la *Chronique du bon duc Louis* écrit que les deux époux, Louis II et Anne Dauphine, "se aimoient de vraie amour"³⁶. Il faut faire la part des choses : le mariage a été arrangé et les deux mariés ont une grande différence d'âge. Le chroniqueur écrit "en service commandé", à la gloire du duc. Mais Olivier Troubat³⁷ fait remarquer deux choses :

- Louis II n'a pas rompu la promesse de mariage pendant cette période 1368-1371 bien qu'Anne Dauphine n'ait pas été sûre d'hériter du comté.
- Pendant dix ans, la jeune duchesse n'eut pas d'enfant, ce qui aurait pu être une cause de demande d'annulation : l'Eglise ne résistait pas toujours, dans ce domaine, à la pression des Grands.

La mort du comte Jean II

La comtesse douairière de Forez s'était retirée au château de Sury-le-Bois et le comte Jean II y résida aussi. Le duc Louis II de Bourbon résidait à Moulins et guerroyait souvent en dehors de son duché. Il était donc représenté en Forez par un lieutenant général qui exerçait en son nom les fonctions de curateur et de régent : c'était son oncle, Jean, bâtard de Bourbon.

³⁶ Cité par Troubat, *op. cit.*, p. 392.

³⁷ Cf. ses analyses p. 391-392.

Le 15 mai 1372, le comte Jean II mourut, âgé de vingt-neuf ans. Son "imbécillité" et son absence de postérité avaient fait du Forez un objet de convoitise. La solitude avait été son lot. Les obsèques furent réglées par le bâtard de Bourbon, car Louis II de Bourbon chevauchait alors en Guyenne³⁸. Le corps du pauvre comte Jean II fut ramené à Montbrison. Il était désormais "comme les autres" et fut inhumé avec honneur dans le tombeau des comtes de Forez devant le grand autel de la collégiale Notre-Dame d'Espérance.



**Louis de Bourbon et Anne-Dauphine, comte et comtesse de Forez
extrait de l'*Armorial de Guillaume Revel* (1450)**

L'habileté du duc de Bourbon

Le droit aurait voulu qu'Anne Dauphine hérite directement du comté de Forez. Sa grand-mère Jeanne de Bourbon fit cependant valoir la donation que lui avait fait Jean II. Louis II, avec habileté, ne s'y opposa pas. On adopta une étonnante solution de compromis : Louis et Anne Dauphine prirent le titre comtal dès 1372. Louis II fait d'ailleurs aussitôt hommage au roi de France du comté de Forez et de la baronnie de Roanne³⁹. Mais Jeanne de Bourbon porte aussi ce titre tant convoité, sans préciser qu'elle n'est que douairière. Le duc Louis II et sa tante convinrent alors de faire des nominations communes pour les offices les plus importants.

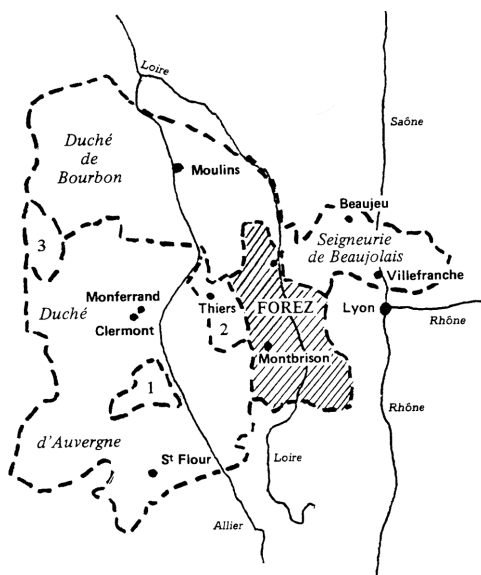
L'attitude du duc, qui avait affecté de ne pas contrarier la volonté de puissance de sa tante, se révéla habile. Jeanne de Bourbon donna progressivement - et confirmant à plusieurs reprises

³⁸ Troubat, *op. cit.*, p. 392.

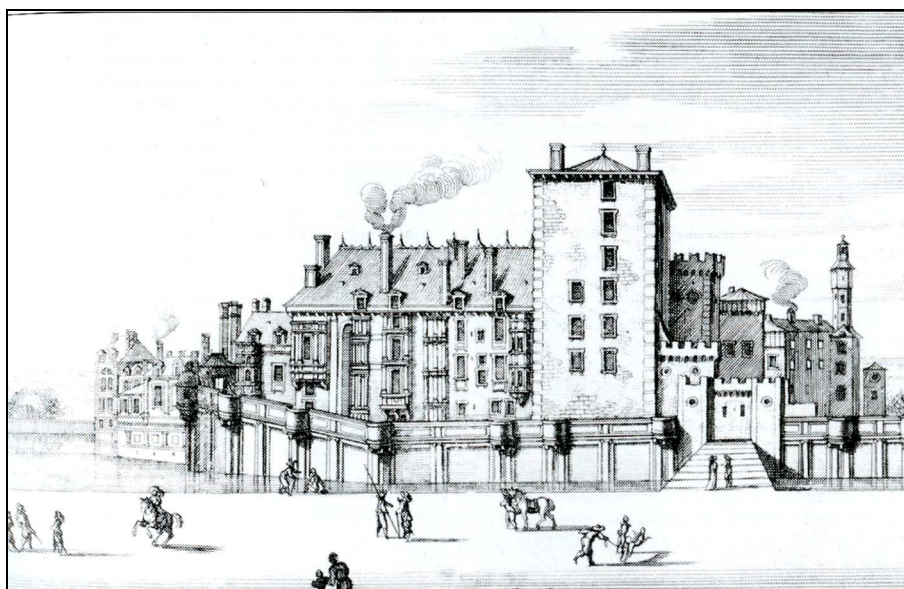
³⁹ AN, P 1359/1 cote 573 et Troubat, *op. cit.*, p. 393.

ses donations - tous ses biens et droits à Anne Dauphine, se réservant cependant des revenus importants. Le duc Louis II administrait de fait le comté depuis longtemps... Jeanne de Bourbon se retira finalement au château de Cleppé où elle avait encore un train de maison important, ayant 33 domestiques à son service et 18 chevaux dans ses écuries⁴⁰.

Jeanne de Bourbon mourut, âgée de 92 ans, le 30 décembre 1402⁴¹, faisant donation de tous les biens qui lui restaient au couple ducal. Elle fut enterrée, comme elle l'avait souhaité, dans la chapelle des Cordeliers de Montbrison⁴².



- 1 - Dauphiné d'Auvergne
- 2 - Seigneurie de Thiers
- 3 - Combraille



Château ducal de Moulins
(gravure de Mathieu Mérian)

⁴⁰ AN, P 1394/2, cote 70 bis, et Troubat, *op. cit.*, p. 394, La Mure, *op. cit.*, t. I., p.468.

⁴¹ La Mure, *op. cit.*, t. I., p. 470.

⁴² Le couvent des Cordeliers de Montbrison est occupé aujourd'hui par l'hôtel de ville. L'ancienne église - la salle des fêtes actuelle - va être rénovée.

Le destin de Jeanne de Bourbon fut singulier : elle atteignit un âge exceptionnel à l'époque, enterra quatre comtes de Forez, son beau-père Jean 1^{er}, son époux Guy VII, et ses deux fils, Louis 1^{er} et Jean II. Elle aima le pouvoir sans mesure, capable pour le conserver de petites habiletés et de grandes compromissions avec la morale. On a dit que son but était d'amener le comté de Forez dans la maison de Bourbon⁴³. Nous n'en sommes pas si sûrs. Par son enfance à la cour du comte Jean 1^{er} de Forez, par son mariage avec Guy VII, elle était vraiment devenue un membre de la famille de Forez. Son but est surtout de transmettre son comté à sa petite-fille et de trouver à celle-ci un époux capable de défendre ses biens. Mais comme elle tarde à lâcher prise ! La multiplication des donations successives montrent la vieille comtesse de Forez occupée de façon obsessionnelle à organiser graduellement une succession en grande partie fictive (sur le plan politique, en tout cas) puisqu'elle n'exerce plus réellement le pouvoir. Après la mort de son fils Jean II, elle garde nominalement en sa possession le comté de Forez pendant 30 ans, même si Louis II le gouverne de fait depuis qu'il a obtenu la curatelle de Jean II en 1368. Elle ne fait d'ailleurs les donations les plus importantes à Anne Dauphine qu'en 1382 : quelques mois plus tôt, après dix ans de mariage, Anne Dauphine a eu enfin un héritier, Jean de Bourbon, né en 1381. La continuité dynastique est enfin assurée et cet enfant sera Jean 1^{er}, duc de Bourbon, comte de Forez. Jeanne de Forez peut alors commencer à se séparer des biens de ce monde...

III. Le Forez dans l'Etat bourbonnais (1368-1417)

Le territoire bourbonnais

Le Forez était désormais incorporé dans un ensemble beaucoup plus vaste, l'Etat bourbonnais qui comprenait :

- Le duché de Bourbon, patiemment agrandi aux siècles précédents,
- Les enclaves extérieures au duché : le duché de Châtellerauld, le duché de Vendôme, et Gien,
- La seigneurie de Clermont-en-Beauvaisis, domaine primitif de Robert de Clermont, fondateur de la branche royale des Bourbons,

Louis II acquiert au cours de son règne plusieurs pays qui lui permettent d'agrandir considérablement son domaine et d'en faire un véritable Etat bourbonnais.

- Le Forez et la seigneurie de Thiers,
- A l'est, le Beaujolais annexé en 1400 après la mort d'Edouard de Beaujeu et la Dombes,
- L'Auvergne qui est apportée dans la corbeille de mariage de son fils Jean 1^{er} de Bourbon par Marie de Berry⁴⁴,
- Le comté de la Marche, qui appartient à une branche cadette des Bourbons et dont le titulaire fait hommage au duc de Bourbon, retombe dans le domaine bourbonnais dans la seconde moitié du XV^e siècle,
- Le comté de Montpensier, le dauphiné d'Auvergne, la seigneurie de Mercœur et la seigneurie de Combraille, propriété de la branche cadette de Bourbon-Montpensier, elle aussi vassale des Bourbons et qui leur revient... lorsque Charles de Bourbon-Montpensier, le fameux Connétable de Bourbon, épouse Suzanne de Bourbon l'héritière du duché,

⁴³ Claude Colombet-Lasseigne, art. cit.

⁴⁴ Marie de Berry était la fille de Jean de France, duc de Berry et d'Auvergne, frère de Charles V.

- o La seigneurie de Combraille, aux limites de la Marche, achetée en 1488 au chancelier de Giac qui en était devenu propriétaire.

Les ducs de Bourbon en Forez

Après la mort de Louis II de Bourbon en 1410, sa veuve Anne Dauphine vint s'installer au château de Cleppé où elle avait fait auparavant de nombreux séjours. Elle est alors seule maîtresse du comté de Forez qui lui appartient personnellement et n'a été donné en apanage à aucun de ses enfants. Elle règne sur le comté de ses ancêtres, procède aux nominations des membres du personnel administratif. Elle s'occupe aussi beaucoup de fondations pieuses. Elle meurt à Cleppé en 1417 et le Forez est alors définitivement rattaché au duché de Bourbon⁴⁵. Son fils Jean 1^{er} de Bourbon a été fait prisonnier à Azincourt en 1415 et est en Angleterre où il reste dix-neuf ans en captivité. Sa femme Marie de Berry administre ses domaines.

Les ducs de Bourbon n'ont pas négligé le Forez dans lequel ils font de fréquents séjours. Au XV^e siècle, par exemple, ils font, pour achever la construction de la collégiale Notre-Dame de Montbrison, une quatrième campagne de construction : les 5^e et 6^e travées furent construites, un jubé fut placé entre le chœur et la nef, des chapelles latérales, le clocher et le portail - aux armes des Bourbons - furent construits. Marie de Berry a autorisé les Montbrisonnais à faire construire des remparts autour de la ville et a fixé elle-même les règles de leur construction.

Plusieurs membres de la famille ducale furent chanoines de la collégiale Notre-Dame : Renaud, bâtard de Bourbon, fils du duc Charles 1^{er}, chanoine de Notre-Dame et prieur de Montverdun et de Savigneux, puis évêque de Laon et archevêque de Narbonne⁴⁶ ; Hector, bâtard de Bourbon, fils du duc Jean II, chanoine de Notre-Dame et prieur de Savigneux, puis archevêque de Toulouse⁴⁷ ; son frère, le jeune Pierre de Bourbon qui fut un éphémère doyen (1488-1490). Quant à Mathieu de Bourbon, dit le *Grand Bâtard*, fils de Jean II de Bourbon, homme de guerre, gouverneur de Picardie, sénéchal du Bourbonnais, il se fit inhumer dans la collégiale (1504)⁴⁸.

La permanence des anciennes institutions foréziennes

L'administration centrale du comté de Forez et ses différents services s'étaient mis en place à Montbrison aux XIII^e et XIV^e siècles faisant de la ville le centre d'un véritable Etat, avec son souverain, ses institutions et ses fonctionnaires : la chancellerie (vers 1200) ; la cour de Forez chargée de la justice et dirigée par un bailli ; le trésor comtal : le comte Jean 1^{er} avait fait subir de profondes transformations à l'organisation financière de l'Etat forézien. Un trésorier, nommé par le comte, fut chargé de centraliser les recettes et de payer les fonctionnaires et les dépenses les plus importantes ; en 1317, Jean 1^{er} avait fondé la chambre des comptes, la première de ce type dans un fief de la couronne : inspirée du modèle royal, elle fut organisée par Renaud de Langes, un chanoine de Fourvière passé au service de Jean 1^{er} et devenu chanoine de Notre-Dame de Montbrison⁴⁹. La chambre des comptes, composée d'auditeurs, organisa, sur registres, un service permanent de comptabilité et de vérification des comptes du trésorier et des prévôts. Elle était aussi chargée de l'administration du domaine comtal et de la garde des archives. Au total, cette administration employait 150 à 200 personnes : membres du conseil, de la cour de Forez,

⁴⁵ Claude Colombet-Lasseigne, art. cit., p. 30.

⁴⁶ Patrick Van Kerrebrouck, *op. cit.*, p. 70.

⁴⁷ Patrick Van Kerrebrouck, *op. cit.*, p. 76.

⁴⁸ Patrick Van Kerrebrouck, *op. cit.*, p. 75.

⁴⁹ Etienne Fournial, *Les Mémoires de la chambre de comptes de Forez. Restitution du registre des années 1349-1356*, Mâcon, Protat frères, 1964. L'introduction de l'ouvrage (p. 9-140) est une étude très complète de l'administration financière du comté de Forez.

auditeurs de la chambre des comptes, Juge de Forez, juge des appeaux, chancelier, trésorier, sergent général du comté, garde des étangs du comte, recteurs de l'hôtel-Dieu mais aussi tout un peuple de "clercs aux papiers", huissiers, scribes, sergents, gardes et jardiniers de l'hôtel du comte⁵⁰. Cette administration assurait le bon fonctionnement du comté et s'était révélée suffisamment solide pour assurer la continuité de l'Etat pendant la dizaine d'années qu'avait duré la folie de Jean II et les secousses politiques qu'elle avait engendrées.

Le duc-comte laissa subsister l'organisation administrative qui était déjà en place. Lorsque Louis II prit possession du comté de Forez, il fit, à deux reprises, des « fournées » de nouvelles nominations : en 1368, lorsqu'il devient curateur du comte Jean II ; en 1381, lorsque la comtesse douairière de Forez, Jeanne de Bourbon, abandonne à Louis II et Anne Dauphine l'essentiel de ses biens et de ses droits.

Mais Louis II de Bourbon eut l'habileté de continuer à nommer une majorité de Foréziens dans un grand nombre de postes. Des comptages ont été faits pour la période 1368-1521 par Olivier Mattéoni⁵¹ : pratiquement tous les titulaires des postes subalternes mais aussi les membres de la chambre des comptes (19 sur 20), les baillis (90 %) et les prévôts, la moitié des trésoriers qui sont nouvellement nommés sont d'origine forézienne. Ainsi, les Foréziens n'avaient-ils pas l'impression d'être administrés par un état "étranger" et ses agents. Les notables et les membres de la petite noblesse y trouvaient leur compte. De plus, comme il fallait assurer la stabilité de l'administration, on assiste progressivement à un allongement de la durée des charges jusqu'à ce qu'elles deviennent presque viagères. Pierre Vernin, institué juge de Forez en 1380 est encore en fonction en 1411. Aimé Verd, nommé bailli en 1414, le reste jusqu'à sa mort en 1455. Là encore on a voulu privilégier la stabilité et la continuité.

Localement, le Forez était divisé, au XIV^e siècle en une cinquantaine de châtelainies dont chacune correspondait au mandement d'un château et, en moyenne, à quatre ou cinq paroisses. Elles avaient à leur tête un châtelain ou capitaine-châtelain, choisi par le comte, assisté d'un prévôt qui est à la fois juge, agent de police et receveur du domaine⁵². Là aussi, la place des Foréziens resta prépondérante⁵³.

De nouvelles institutions

Pour tenir compte de son éloignement, Louis II, duc de Bourbon, comte de Forez (le "duc-comte") qui résidait à Moulins, apporta cependant quelques modifications dans l'administration du comté de Forez :

- Comme le duc-comte ne pouvait être à Montbrison en permanence, un conseil ducal ou *conseil de Forez* se mit en place, composé de quelques officiers qui dirigeaient les services de l'administration comtale : le bailli, le juge de Forez et quelques hauts officiers. Ils résidaient à Montbrison, restaient longtemps en place et se consultaient fréquemment. Les administrateurs bourbonnais et foréziens se côtoyaient. Entre 1368 et 1525, il y eut onze trésoriers dont cinq Foréziens et six Bourbonnais. Les plus notables nominations de responsables bourbonnais furent celles des frères d'Entraigues : Jean d'Entraigues fut trésorier en 1369-1370, son frère Etienne d'Entraigues lui succéda de 1370 à 1409 et devint ensuite président de la chambre des comptes. Toujours dans le domaine financier,

⁵⁰ La variété des fonctions occupées et les carrières effectuées sont évoquées dans : "Le personnel administratif du comté de Forez d'après le registre aux nominations de 1317 à 1390", *Bulletin de la Diana*, t. XXXI, 1960, p. 188-221.

⁵¹ Statistiques utilisées par Claude Colombet-Lasseigne, art. cit., p. 31-32.

⁵² Etienne Fournial, *Les Mémoires de la Chambre de comptes de Forez*, op. cit., introduction.

⁵³ J.-C. Frachette, « Les nominations des officiers de Forez au XIV^e siècle », *Mélanges en l'honneur d'Etienne Fournial*, Saint-Etienne, publications de l'université de Saint-Etienne, 1978, p. 142.

on trouve comme auditeurs à la chambre des comptes, Pierre de Giac, chancelier de Bourbonnais⁵⁴. Quant à Pierre de Nourry, lieutenant général du duc et son homme de confiance, il préside à la levée des fouages décidée par les états de Forez⁵⁵.

- Une nouvelle institution se mit en place au début du XIV^e siècle : les *trois états du pays et comté de Forez*⁵⁶. Ces états se réunirent régulièrement à partir de 1375. Ils étaient convoqués par le duc-comte qui présidait parfois personnellement cette assemblée réunissant les représentants de la noblesse, du clergé et du tiers-état foréziens. La veille de la réunion, un banquet (une "disnée") réunissait les députés. Le lendemain matin, ils assistaient à la messe puis se rendaient au lieu de réunion, souvent dans la salle de la Diana, à Montbrison, où le duc-comte ou son représentant ouvrait la séance. Il exposait la situation, généralement la nécessité de lever un impôt extraordinaire, un "fouage" destiné à financer la guerre, payer les "gens d'armes" ou acheter une seigneurie.

Les institutions foréziennes, modèle pour le Bourbonnais ?

La rapide extension territoriale du Bourbonnais sous le règne du duc Louis II le conduisit à modifier, à Moulins, les institutions existantes et à en créer de nouvelles, dans un souci d'efficacité : le Bourbonnais sortait du cadre seigneurial pour devenir un Etat. Les réformes faites touchèrent surtout au domaine financier : Louis II créa vers 1372 un office de trésorier général des finances et, en 1374, la chambre des comptes du Bourbonnais - dont la compétence s'étendit à l'ensemble de l'Etat bourbonnais⁵⁷. Le Forez, qui avait un trésorier (responsable du trésor comtal) et, depuis 1317, une chambre des comptes; a ainsi servi de modèle pour la réorganisation financière du Bourbonnais...

L'administration du Forez par les ducs de Bourbon : un bilan contrasté

Claude Colombet-Lasseigne a tenté, dans sa communication au colloque de Moulins (2000), un bilan de l'administration bourbonnaise du Forez⁵⁸. Il apparaît d'abord que le poids de la fiscalité bourbonnaise a été lourd pour un Forez déjà largement touché par la peste et le reflux de son économie. A plusieurs reprises des fouages sont levés pour financer des expéditions extérieures - en Espagne, en Barbarie - ou pour acheter des terres : achat de la seigneurie de Combraille, achat de Rémy-en-Beauvaisis, achat de la châtellenie de Saint-Just-en-Chevalet⁵⁹. L'entretien du château ducal de Moulins et la cour coûtaient aussi fort cher.

En revanche, le Forez qui, dans la période précédente, avait été ravagé par les routiers et les bandes anglaises, connut une relative tranquillité et fut défendu par l'Etat central bourbonnais. En 1387, Pierre de Nourry, lieutenant général du duc, vient à Montbrison avec une armée pour "mettre ordonnance en la garde du païs de Forez"⁶⁰. Cette paix intérieure, dans un contexte pourtant troublé, permettait à l'économie de se maintenir.

⁵⁴ Claude Colombet-Lasseigne, art. cit., p. 31.

⁵⁵ Claude Colombet-Lasseigne, art. cit., p. 31

⁵⁶ Nous en avons les procès-verbaux dans : Etienne Fournial et Jean-Pierre Gutton, *Documents sur les trois états et pays de Forez*, tome I : *Des origines à la réunion du comté à la Couronne (1531)*, Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, 1987.

⁵⁷ Olivier Mattéoni, "Office, pouvoir ducal et société politique dans la principauté bourbonnaise à la fin du Moyen-Age", Musée Anne-de-Beaujeu de Moulins, *Le duché de Bourbon des origines au Connétable*, Actes des 5 et 6 octobre 2000, Saint-Pourçain-sur-Sioule, éditions Bleu autour, 2001, p. 37.

⁵⁸ Olivier Mattéoni, art. cit.

⁵⁹ Claude Colombet-Lasseigne, art. cit., p. 32.

⁶⁰ ADL, B 1915. Cité par Claude Colombet-Lasseigne, art. cit.

L'histoire du Forez se décidait en fait à Moulins. Le Forez n'était plus que l'un des morceaux du puzzle bourbonnais que ses ducs ont réussi ensuite à unifier.

Pour conclure

L'histoire du rattachement du Forez au Bourbonnais a souvent été faite de façon partielle. Les historiens foréziens ont insisté sur la « perversité » de Jeanne de Bourbon et sur l'ambition qu'elle aurait eue, de longue main, de faire tomber le Forez dans l'escarcelle bourbonnaise. Les historiens bourbonnais mettent plutôt en avant les droits d'Anne Dauphine et l'administration bienfaisante du "bon duc Louis".

Mais le problème se pose peut-être en d'autres termes. Dans le royaume de France, il n'y a plus que quelques grands feudataires (Bretagne, Bourgogne, Flandre et Guyenne) et quelques apanages importants (Bourbon). Face à ces principautés, peut-il y avoir encore place pour de petits comtés comme le Forez ? Les alliances matrimoniales entre une grande principauté comme le duché de Bourbon et un petit comté comme le Forez ne devaient-elles pas tourner un jour en faveur du premier si le second n'avait plus de descendance mâle et perdait le sens même de son existence : je pense à la vente du Forez par Renaud de Forez à Louis d'Anjou qui marque un affaiblissement de la conscience que les membres de la famille comtale pouvaient avoir de l'intérêt forézien.

Mais revenons à Anne Dauphine avec laquelle se clôt un chapitre de l'histoire forézienne. Plus que Jeanne de Bourbon, finalement, c'est elle qui fut un véritable "homme d'état" et qui est la vraie bourbonnaise de la famille. Veuve, elle vient s'installer à Cleppé, administre elle-même ce comté de Forez qu'elle s'est réservé et qu'elle n'a pas voulu donner en apanage à l'un de ses fils. Elle ne s'est pas contentée de l'apparence du pouvoir et a gouverné en souveraine absolue. Elle avait le sens de l'Etat et de son indépendance. Mais elle a demandé que, après sa mort, son corps soit ramené à Moulins. Elle est morte à Cleppé le 21 septembre 1417 ; le 22, une litière tirée par plusieurs chevaux et portant le cercueil d'Anne Dauphine prit la tête d'un convoi composé de ses serviteurs, des principaux officiers du comté de Forez et des gentilshommes de Montbrison pour l'accompagner de Cleppé à Souvigny, en passant par La Palisse⁶¹. Elle fut inhumée dans le tombeau où reposait Louis II. Léon Côte décrit ainsi son gisant, œuvre de Jean de Cambrai : *La duchesse en robe longue et corsage décolleté, à la taille très haute, marquée par une ceinture de bijoux ; sur ses cheveux, roulés en deux coques contre les oreilles, est posée la couronne ducale*⁶². Sa tête repose sur un coussin *fleurdelysé*⁶³ parsemé de *dauphins* : le dauphin d'Auvergne⁶⁴ et celui du Forez⁶⁵... Petite-fille de Guy VII, Anne Dauphine avait incarné de son vivant une légitimité forézienne. Mais, à une époque où le symbolisme des funérailles a tant d'importance, le retour d'Anne Dauphine en Bourbonnais affirmait que cette légitimité forézienne était ramenée à Souvigny après un dernier séjour en Forez. Les Foréziens l'ont bien compris ainsi, eux qui sont restés, ensuite, continûment fidèles à la dynastie bourbonnaise.

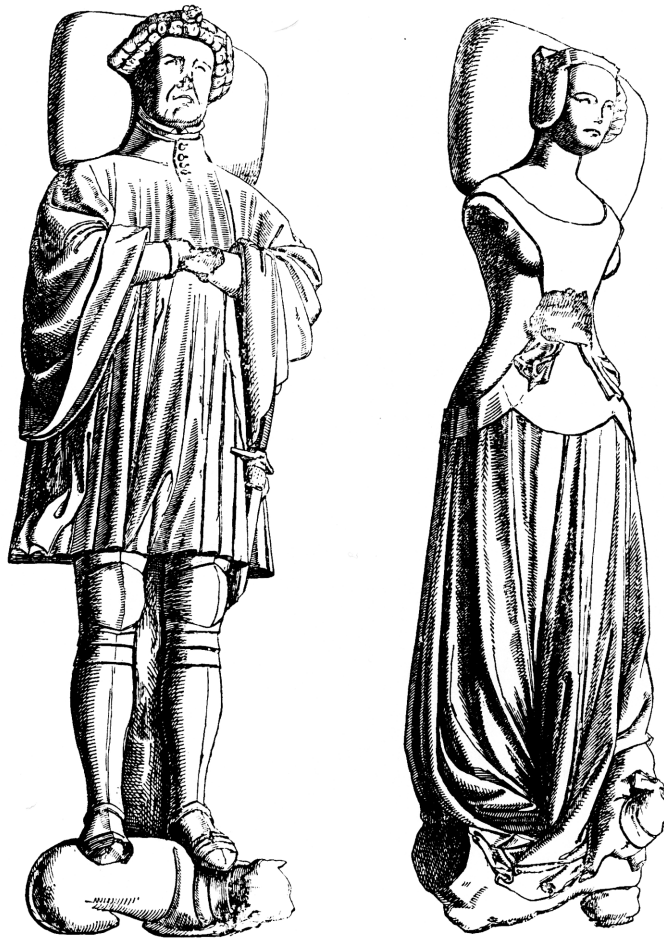
⁶¹ Note d'André Steyert dans La Mure, *op. cit.*, tome 2, p. 116-117.

⁶² Léon Côte, *Moines, sires et ducs à Souvigny, le Saint-Denis bourbonnais*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1966, p. 42.

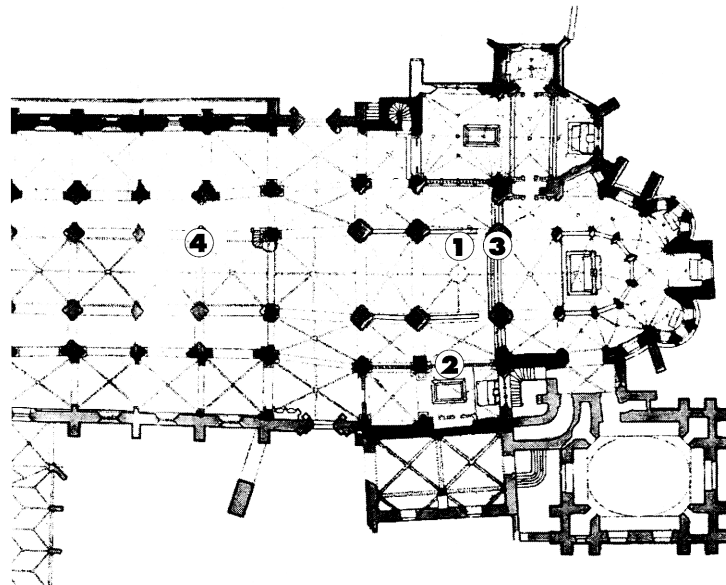
⁶³ Les fleurs de lys de la famille de France dont les Bourbons sont une branche cadette.

⁶⁴ Le dauphin d'Auvergne portait : *D'or au dauphin d'azur*.

⁶⁵ Les armes du Forez se lisent : *De gueules au dauphin d'or*.



Les gisants de Louis II et Anne-Dauphine à Souvigny, près de Moulins et, ci-dessous, leur sépulture dans la chapelle vieille de l'église.



**Plan du chevet de l'église prieurale de Souvigny
2 – Sépulture de Louis II et d'Anne-Dauphine**

Bibliographie

Le sujet vient d'être renouvelé par deux études passionnantes :

- Troubat (Olivier), *La guerre de Cent ans et le prince chevalier, le « bon duc » Louis II de Bourbon 1337-1410*, vol. I, : règnes de Jean le Bon et Charles V, Montluçon, Publication du cercle d'archéologie de Montluçon et de sa région, Etudes archéologiques, n°8, 2001.
- Claude Colombet-Lasseigne, "Le rattachement du comté de Forez au duché de Bourbonnais", musée Anne-de-Beaujeu de Moulins, *Le duché de Bourbon des origines au Connétable*, Actes des 5 et 6 octobre 2000, Saint-Pourçain-sur-Sioule, éditions Bleu autour, 2001, p. 27-34.

Deux articles avaient déjà étudié l'administration du Forez dans l'Etat bourbonnais :

- Frachette (docteur C.), "Les nominations des officiers de Forez au XIV^e siècle", *Mélanges en l'honneur d'Etienne Fournial*, Saint-Etienne, publications de l'université de Saint-Etienne, 1978.
- Frachette (Christian), "Le Forez de 751 à 1531", *Grande Encyclopédie des communes de la Loire* [Gilbert Gardes, dir.], tome I : *Le pays stéphanois. La vallée de l'Ondaine*, Le Coteau, Horvath, 1985.

Les *Actes du colloque de Moulins* (2000) contiennent deux autres communications intéressantes et utiles :

- Olivier Mattéoni, "Office, pouvoir ducal et société politique dans la principauté bourbonnaise à la fin du Moyen Age", musée Anne-de-Beaujeu de Moulins, *Le duché de Bourbon des origines au Connétable*, Actes des 5 et 6 octobre 2000, Saint-Pourçain-sur-Sioule, éditions Bleu autour, 2001, p. 35-46.
- Murielle Gaude-Ferragu, "Le corps glorifié : les funérailles des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Age", musée Anne-de-Beaujeu de Moulins, *Le duché de Bourbon des origines au Connétable*, op. cit.

L'administration du Forez est étudiée dans :

- Perroy (Edouard), "Le personnel administratif du comté de Forez d'après le registre aux nominations de 1317 à 1390", *Bulletin de la Diana*, t. XXXI, 1960, p. 188-221.
- Fournial (Etienne), *Les Mémoires de la Chambre de comptes de Forez. Restitution du registre des années 1349-1356*, Mâcon, Protat frères, 1964. L'introduction de l'ouvrage (p. 9-140) est une étude très complète de l'administration financière du comté de Forez.

La bataille de Brignais est évoquée dans :

- Guigue (G.), *Les Tard-Venus dans le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais*, Lyon, 1886.

Ouvrages anciens, ayant valeur de source :

- La Mure (Jean-Marie), *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, publiée par Régis Chantelauze, Paris, 4 vol., 1860-1868.
- Bernard (Auguste), *Histoire du Forez*, Montbrison, 2 vol., Bernard aîné, 1835.

Autres ouvrages sur le Forez :

- Fournial (Etienne), *Les villes et l'économie d'échange en Forez au XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, Les Presses du Palais-Royal, 1967.
- Fournial (Etienne) et Gutton (Jean-Pierre), *Documents sur les trois états et pays de Forez*, tome I : *Des origines à la réunion du comté à la Couronne (1531)*, Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, 1987.
- Latta (Claude), *Histoire de Montbrison*, Lyon et Montbrison, Horvath et La Diana, 1994, 2^e éd., 1995.

Illustration de couverture :

Louis II prêtant hommage au roi, Bibliothèque Nationale. Extrait d'un des livres des hommages du comté de Clermont-en-Beauvaisis ; tiré de Olivier Troubat, *La Guerre de Cent Ans et le Prince Chevalier, le "Bon Duc" Louis II de Bourbon*, publication du Cercle d'archéologie de Montluçon et de la région, Montluçon, 2001.

Cahiers de Village de Forez, n°5, décembre 2004

Siège social : Centre Social de Montbrison, 13, place Pasteur,

42600 MONTBRISON

- **Directeur de la publication** : Joseph Barou.
- **Rédaction** : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.
Les cahiers de Village de Forez sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre Social** de Montbrison.
- **Comité de coordination** : Claude Latta, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot.
- **Comité de rédaction** : Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Frédérique Piroche, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Sophie Sagnard-Lefebvre, Alain Sarry, Marie-Pierre Souchon, Pierre-Michel Therrat, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2004

Impression : Gravo-clés, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.